

Optimisation du dénouement des ordres en montant (Fonds)

Versioning	Version	1.0
	Date de publication	6 avril 2016

I. PRESENTATION DE LA PRATIQUE EXISTANTE & DESCRIPTION DES IMPACTS

Description de la pratique existante	<p>Le marché français a proposé cette pratique pour permettre les ordres en montant lorsque le prospectus le prévoit. L'objectif est d'éviter les rompus lors de souscriptions / rachats en montant. Le but est de s'approcher au plus près du montant souscrit en utilisant l'équation (éviter les mismatch).</p> <p>Pour la détermination de la quantité souscrite, le centralisateur recommande d'appliquer la formule suivante, tant pour les ordres de souscription en montant que pour les rachats en montant :</p> $[\text{Quantité souscrite}]^{\text{arrondi nb décimales qté}} = \frac{\text{Montant de l'ordre}}{[\text{VL} * (1 +/- \text{Tx de frais acquis OPC} +/- \text{Tx de frais acquis SdG})]^{\text{arrondi 8 décimales}}}$ <p>La table suivante permet de déterminer le bon couple VL / décimalisation :</p> <table border="1"> <tr> <td>VL inférieure à EUR 1.999</td> <td>Décimalisation sur 3 positions</td> </tr> <tr> <td>VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999</td> <td>Décimalisation sur 4 positions</td> </tr> <tr> <td>VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999</td> <td>Décimalisation sur 5 positions</td> </tr> <tr> <td>VL supérieure à EUR 200.000</td> <td>OST de division à mettre en place</td> </tr> </table>	VL inférieure à EUR 1.999	Décimalisation sur 3 positions	VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999	Décimalisation sur 4 positions	VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999	Décimalisation sur 5 positions	VL supérieure à EUR 200.000	OST de division à mettre en place
VL inférieure à EUR 1.999	Décimalisation sur 3 positions								
VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999	Décimalisation sur 4 positions								
VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999	Décimalisation sur 5 positions								
VL supérieure à EUR 200.000	OST de division à mettre en place								

Description de l'impact de T2S	<p>Pratique à mettre en œuvre en amont du CSD :</p> <p>Pas d'impact CSD à ce niveau mais du fait de l'augmentation des dénouements futurs en T2S en modèle CSD, il est important d'étendre cette pratique aux opérations inter-CSD, soit en tant que routeur d'ordres en montant sur des fonds étrangers, ou en tant que CTA (Central Transfer Agent) ou LTA (Local Transfer Agent) d'ordres en provenance d'une clientèle étrangère.</p> <p>La mise en place de cette pratique à l'échelle internationale permettrait d'éviter les désaccords de montant net à appliquer au client.</p>
---------------------------------------	--

Description de	L'absence de mise en place de cette pratique obligerait la profession à gérer les
-----------------------	---

Référence de la pratique : OP-SETTL-MONTANT-01

la problématique majeure	<p>rompus hors système, et surtout augmenterait les écarts de dénouement liés aux ordres en montant.</p> <p>Un taux de dénouement optimal sur T2S passe par une harmonisation des pratiques en amont dont notamment l'harmonisation du nombre de décimales à la souscription en fonction de la taille des ordres en montants : pratique courante de souscription des investisseurs en Europe ; L'objectif étant de réduire les mouvements de cash supplémentaires.</p>
Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
Schéma des flux (FACULTATIF)	
Liens avec d'autres pratiques	

II. PROPOSITION DE PRATIQUE DE MARCHÉ

Pratique recommandée	<p>Le marché français propose cette pratique pour permettre les ordres en montant lorsque le prospectus le prévoit. L'objectif est d'éviter les rompus lors de souscriptions/ rachats en montant. Le but est de s'approcher au plus près du montant souscrit en utilisant l'équation (éviter les mismatch).</p> <p>Pour la détermination de la quantité souscrite, le centralisateur recommande d'appliquer la formule suivante, tant pour les ordres de souscription en montant que pour les rachats en montant :</p> $[\text{Quantité souscrite}]^{\text{arrondi nb décimales qté}} = \frac{\text{Montant de l'ordre}}{[\text{VL} * (1 \pm \text{Tx de frais acquis OPC} \pm \text{Tx de frais acquis SdG})]^{\text{arrondi 8 décimales}}}$ <p>La table suivante permet de déterminer le bon couple VL / décimalisation :</p> <table border="1"> <tr> <td>VL inférieure à EUR 1.999</td> <td>Décimalisation sur 3 positions</td> </tr> <tr> <td>VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999</td> <td>Décimalisation sur 4 positions</td> </tr> <tr> <td>VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999</td> <td>Décimalisation sur 5 positions</td> </tr> <tr> <td>VL supérieure à EUR 200.000</td> <td>OST de division à mettre en place</td> </tr> </table>	VL inférieure à EUR 1.999	Décimalisation sur 3 positions	VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999	Décimalisation sur 4 positions	VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999	Décimalisation sur 5 positions	VL supérieure à EUR 200.000	OST de division à mettre en place
VL inférieure à EUR 1.999	Décimalisation sur 3 positions								
VL comprise entre EUR 2.000 et EUR 19.999	Décimalisation sur 4 positions								
VL comprise entre EUR 20.000 et EUR 199.999	Décimalisation sur 5 positions								
VL supérieure à EUR 200.000	OST de division à mettre en place								
Raisons du choix	Pratique à mettre en œuvre du fait de l'augmentation des dénouements futurs en T2S en modèle CSD :								

Référence de la pratique : OP-SETTL-MONTANT-01

	<p>il est important d'étendre cette pratique aux opérations inter-CSD, soit en tant que routeur d'ordres en montant sur des fonds étrangers, ou en tant que CTA (Central Transfer Agent) ou LTA (Local Transfer Agent) d'ordres en provenance d'une clientèle étrangère.</p> <p>La mise en place de cette pratique à l'échelle internationale permettrait d'avoir une même pratique sur cette typologie d'ordres, et éviterait les désaccords de montant net à appliquer au client.</p>
--	---

Description des rôles de toutes les parties prenantes (FACULTATIF)	
---	--

Schéma des flux (FACULTATIF)	
-------------------------------------	--

III. MISE EN OEUVRE

Horizon de mise en oeuvre	Avant la migration vers T2S	Lors du démarrage en production sur T2S	Après la migration vers T2S
	<input type="checkbox"/> Date: _____	<input checked="" type="checkbox"/> Date: 12/09/2016	<input type="checkbox"/> Date: _____